

Propriété du Conseil général de l'Essonne depuis 1978, le Domaine départemental de Chamarande est classé au titre des monuments historiques. Dans les années 1990, plusieurs chantiers de réhabilitation sont menés. Le parc de 98 hectares, labellisé « Jardin remarquable » en 2005, est réaménagé par l'architecte paysagiste Jacques Sgard, et, en 1999, les Archives départementales prennent place dans la cour et les ailes des communs du château. Le Conseil général de l'Essonne décide alors de consacrer l'ensemble du site à la culture et à la création contemporaine permettant ainsi à tous les Essonnais d'accéder à ce qui constitue désormais leur patrimoine.

D'un patrimoine à l'autre

Le Domaine de Chamarande s'inscrit dans un environnement exceptionnel : la forêt du Belvédère et la Vallée de la Juine. C'est dans ce riche contexte naturel que se développe un jardin historique composite, créé il y a plusieurs siècles et régulièrement remanié. Le site recense en effet **un patrimoine bâti et un patrimoine paysager** aux multiples facettes. À chaque époque correspond une implantation architecturale, à l'instar des fabriques, faisant écho au tracé du jardin. Autour de ces espaces structurés par la main de l'Homme, se développent une faune et une flore préservées dans des zones fortement marquées par la présence de l'eau. Avec ses prairies, son marais et sa partie forestière, le **patrimoine naturel** du Domaine offre des paysages variés, ponctués d'arbres remarquables, dans lesquels s'insèrent les créations des artistes d'aujourd'hui. Enfin, le **centre artistique et culturel** mène une réflexion sur les influences mutuelles qu'entretiennent les espaces patrimoniaux (parc, château et fabriques) et l'art contemporain. Par la réalisation de pièces *in situ*, les artistes cherchent à « habiter » le site : c'est le principe même de l'**Esprit des lieux** : favoriser au fil des saisons le dialogue entre création, architecture et nature. Les œuvres appartiennent désormais à la collection du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) de l'Essonne, riche de près de 300 pièces datées de 1964 à nos jours.

Une brève histoire du Domaine

En 1654, l'architecte Nicolas de l'Espine conçoit pour Pierre Mérault, ancien fermier de la gabelle, un château dans le style « Louis XIII » en brique, pierre et ardoise. Dès 1684, le Domaine est racheté par la famille d'Ormaison-Talaru qui en reste propriétaire jusqu'en 1850.

À partir de 1737, Pierre Contant d'Ivry entreprend de grands travaux d'aménagement dans le jardin : tracé des allées, création du buffet d'eau, du potager, de l'auditoire, de l'orangerie, du cabinet des grâces, de la glacière, du pavillon du belvédère ou encore du jeu de l'oie. À la fin du XVIII^e siècle, le parc est transformé en jardin paysager dit à l'anglaise, notamment par la création d'une pièce d'eau entourant une île artificielle dont le projet est proche de ceux du peintre de ruines et dessinateur de jardins Hubert Robert.

Au XIX^e siècle, le duc de Persigny, ambassadeur et ministre de l'Intérieur de Napoléon III, ajoute une galerie à la façade du château pour exposer ses riches collections. En 1879, le nouveau propriétaire, Anthony Boucicaut, fils du célèbre fondateur du magasin *Le Bon Marché*, installe une salle à manger dite *des chasses* dans le style néo-renaissance.

À la fin des années 1950, le Domaine devient le siège de l'entreprise de travaux publics d'Auguste Mione qui revoit entièrement la décoration intérieure du château dans lequel il place ses appartements privés et les bureaux des employés. Son empreinte reste importante car il construit des villas pour le personnel, une serre et un grand centre médico-social désormais transformé en lieu d'accueil et d'hébergement pour les scolaires. C'est à la suite de la faillite de Mione que le Département de l'Essonne se porte acquéreur du site.



Restitution du plan de Pierre Contant d'Ivry, 1763 © D.R.

Parcours croisés

Pour découvrir autrement le Domaine départemental de Chamarande, plusieurs déambulations thématiques dans le parc vous sont proposées. Chaque itinéraire d'environ 1h30 est ponctué d'une dizaine de stations commentant les différents patrimoines du Domaine : historique, paysager et artistique. C'est donc un « parcours croisé » entre mémoire des lieux, histoire des jardins et création contemporaine auquel vous êtes conviés.

Nos 5 parcours

- ▣ **Au fil de l'eau**
Esprit vivant du jardin, l'eau est une ressource essentielle à la composition du Domaine de Chamarande. Sans eau, point de jardin, d'île, de canaux et de marais. Sans eau, point de végétation, de flore et de faune. Source d'inspiration pour les artistes d'hier et d'aujourd'hui, l'élément *eau* participe depuis des siècles à la mise en scène des espaces paysagers de Chamarande : c'est un élément constitutif de la mémoire du site.
- ▣ **Arbres remarquables**
- ▣ **Esprit des lieux**
- ▣ **Jeux d'échelle**
- ▣ **Matières et matériaux**

UNE HISTOIRE D'EAU ...

Frontière naturelle du Domaine, la rivière Juine délimite la zone sud-est du parc. Elle prend sa source au sud de Méréville, et se jette quelques kilomètres plus loin dans l'Essonne, à Ballancourt-sur-Essonne. Entaillant le plateau de Beauce puis le plateau du Hurepoix, la vallée de la Juine s'est formée à la dernière période glaciaire de l'ère quaternaire. À la hauteur de Chamarande, le fond de vallée est très large et plat ; il repose sur des argiles imperméables. Aux XVI^e et XVII^e siècles, la rivière permet l'acheminement par bateau des céréales et des productions locales d'Étampes à Paris. Mais, par la suite, la multiplication des moulins en bord de Juine restreint le trafic fluvial qui cesse définitivement avec l'arrivée, vers 1850, du chemin de fer. Par décret du 18 juillet 2003, la vallée de la Juine et ses abords sont classés pour leur valeur patrimoniale et paysagère. Situé entre colline rocheuse et vallée verte, le décor naturel du Domaine de Chamarande est ainsi préservé, et forme un magnifique écrin au jardin historique.

PARCOURS AU FIL DE L'EAU

À PARTAGER EN ESSONNE
DOMAINE DE CHAMARANDE

SIGNALÉTIQUE « DONUTS »

En 1996, Anne Franssen, Olivier Vanderviet et Nathalie Wathelet s'associent et forment un collectif de graphistes sous le nom de « Donuts ». Depuis, le trio bruxellois crée des identités visuelles pour des institutions culturelles et sociales, pour la presse ou encore pour divers produits de consommation. La signalétique du Domaine départemental de Chamarande a été conçue en lien direct avec le projet artistique et culturel dont les flèches directionnelles, les panneaux d'orientation et les cartels d'œuvres sont le reflet graphique.

Domaine départemental de Chamarande
38 rue du commandant Arnoux
91730 Chamarande
01 60 82 52 01
chamarande@essonne.fr
chamarande.essonne.fr



Frontière liquide



Lors de la construction du château en 1654, l'architecte Nicolas de l'Espine prend le parti d'agrémenter la demeure de douves. Alimentées par des sources, elles n'avaient en effet aucune utilité défensive. Faire-valoir architectural, elles assayaient le rang du propriétaire Pierre Méraut, nouvellement anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du roi.

Un tableau du peintre paysagiste Hubert Robert (1733-1808), vers 1785 et exposé dans la galerie du château, évoque les usages des douves : lieu de détente et de pêche, elles délimitent les espaces privatifs du comte des espaces publics du parc ; elles constituent également une réserve à poissons. Entre 1840 et 1850, lors des travaux de construction de la première voie ferrée reliant Paris à Orléans, les douves ont été mises hors-d'eau, puis remblayées en partie. Au XX^e siècle, elles sont plantées de parterres de fleurs.

Depuis 2012, la mise en place sur le Domaine de l'*écopâturage* favorise l'entretien des milieux fragiles et des milieux difficiles d'accès aux engins mécaniques. Les douves sont ainsi pâturées par des moutons, les *Landes de Bretagne*. C'est une race à faible effectif, adaptée aux prairies de bocage et

aux marais du Grand Ouest. Elle s'accommode parfaitement aux douves très humides, et n'est pas touchée par le *piétin* – une bactérie affectant gravement les sabots des moutons dans les zones boueuses. Toutefois un *pâturage extensif* doit répondre à quelques contraintes, et notamment à la limitation du nombre d'animaux. Il s'agit là d'éviter une banalisation de la flore, une dégradation de l'état de conservation des habitats et un enrichissement trop important des milieux.

Maîtriser l'eau

Le canal des Amoureux, autrefois dénommé canal du Prateau, apparaît avec l'allée d'honneur comme l'un des derniers témoins des aménagements du jardin régulier ou à la française. Il était intégré à un réseau de canaux rectilignes creusés au XVIII^e siècle.

Véritables miroirs d'eau, les canaux ponctuaient visuellement le jardin, et se transformaient en chemins d'eau lors des festivités. C'est ainsi qu'en 1737, Louis de Talaru fait appel à quatre gondoliers de Versailles pour organiser sur le Domaine une parade nautique.

À la fin du XIX^e siècle, le canal des Amoureux est réduit dans sa longueur ; cette zone est aujourd'hui symbolisée par une œuvre de Philippe Ramette : le *Plongeur* (2004). Son emplacement atypique, au-dessous d'une pelouse, interpelle : si l'eau est absente, l'image même du plongeur évoque spontanément, et nous entraîne dans un univers poétique, proche de l'absurde. L'œuvre renvoie, par ailleurs, à une remarque d'Hubert Robert sur le jardin : *on remplacerait l'eau par un gazon. Cela ne changerait rien à la proposition ni à la forme.*

Toujours dans le cadre du plan de gestion différenciée, une revégétalisation des berges est en cours. Il s'agit là de freiner l'érosion des berges liée aux actions conjointes des crues et des ragondins. Des saules tressés redessinent ainsi la berge, plantée d'iris, de joncs et d'autres plantes amphibies pour maintenir la zone de terre.



Sous nos pieds

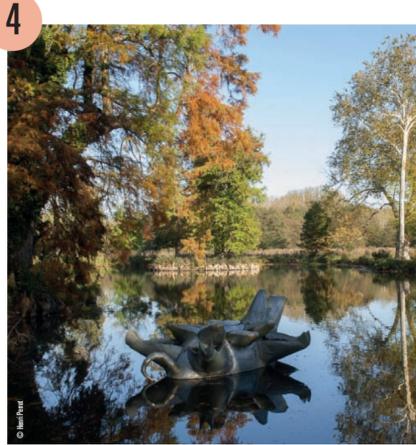


Louis de Talaru fait appel à l'architecte Pierre Contant d'Ivry (1698-1777) pour concevoir un nouveau parc. Entre 1737 et 1763, ce dernier divise le parc en deux parties - haute et basse, trace les allées, creuse les canaux, dessine le jeu de l'oie, le potager et le buffet d'eau, et plante les bosquets. L'eau devient dès lors un élément dynamique du parc et du paysage du Domaine.

Outre le réseau hydraulique visible, il existe un réseau souterrain qui quadrille l'espace du Domaine. L'eau circule sous nos pieds dans des *pierrées*, des canalisations anciennes construites avec des pierres à l'instar de nos canalisations modernes en béton. Aménagés aux XVII^e et XVIII^e siècles, ces conduits souterrains sont constitués de blocs de grès maçonnés, et alimentent l'ensemble des canaux et des jeux d'eau. Pour exemple, le buffet d'eau fonctionne en circuit ouvert : l'eau est captée par une pierreée depuis les sources en amont dans le village, puis traverse le bassin pour s'écouler dans d'autres canalisations souterraines se jetant dans la Juine.

Jean-Baptiste de La Quintinie (1626-1688), créateur du potager du roi à Versailles, souligne l'intérêt d'une pierreée, *une petite conduite d'eau que l'on fait sous terre [...] pour faire écouler des eaux souterraines qui rendraient la terre d'un jardin trop humide, trop froide et pourrissante.*

Miroir, miroir



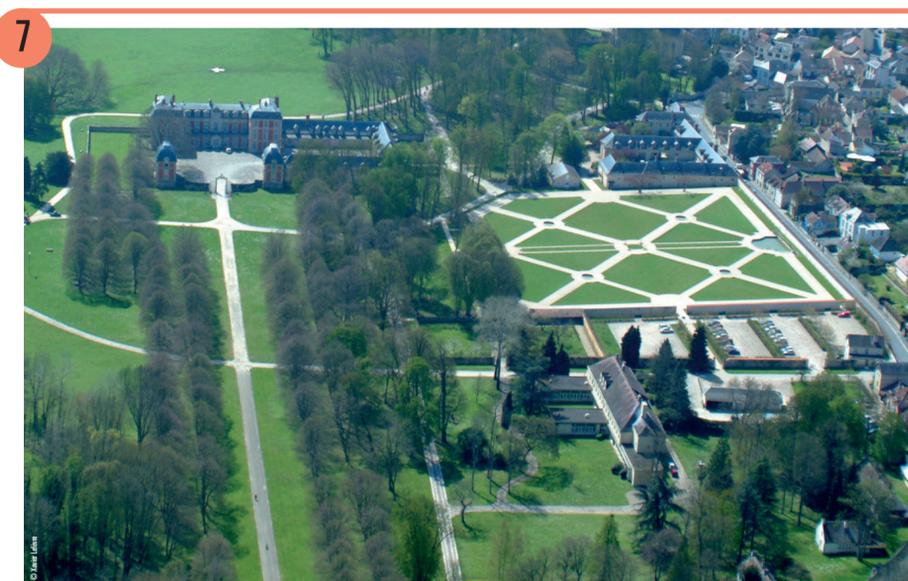
Purement artificielles, l'*île* et la *pièce d'eau* forment un jardin d'eau créé par la rencontre de deux canaux. C'est vraisemblablement Hubert Robert qui initie cette transformation dans les années 1780 en souhaitant donner au site un caractère *pittoresque*, c'est-à-dire créer une séquence paysagère formant un tableau naturel digne d'être peint. Plantée de cyprès chauves de Louisiane (*Taxodium distichum*), l'île accueille des sujets âgés d'une centaine d'années. L'espèce, originaire du sud-est des États-Unis d'Amérique, est particulièrement adaptée aux milieux marécageux avec ses *pneumatophores*, racines aériennes qui permettent une respiration au-dessus des sols et des eaux. Au gré du vent et des courants, la *Truie-Nénuphar* (2001) d'Anne Ferrer flotte et se déplace autour de l'île. Sculpture en aluminium, l'œuvre évoque la mutation d'une créature hybride mi-animale, mi-végétale : elle se dévoile dans les reflets des eaux. L'artiste se sert de l'eau comme élément de création à part entière. L'eau devient matière, un miroir pour la truie qui apparaît dressée sur ses pattes. Le caractère monstrueux de l'animal renvoie aux peurs que l'eau sombre peut inspirer, alors même que sa transformation en nénuphar symbolise le pouvoir vital.

Fabrique d'eau



Créé par Pierre Contant d'Ivry vers 1750, le buffet d'eau est composé d'une succession de fontaines et de cascades adossées contre un mur de soutènement. Aujourd'hui isolé, il formait alors un amphithéâtre et ménageait un effet de surprise dans le parterre régulier du jardin. La fabrique s'inscrivait dans un dispositif de bassins et de fontaines entouré de broderies de buis qui se déployaient jusque sous les fenêtres des appartements de la comtesse de Talaru. La fontaine est alimentée par deux sources : l'une provenant de la forêt, l'autre du lavoir, situé près de l'église, dans le village. Fréquemment modifié, le buffet d'eau a perdu son décor original ; seuls subsistent les bossages rustiques encadrant les panneaux de rocailles. Les deux sculptures monumentales coiffant la fontaine datent du début du XX^e siècle. Ce sont des copies d'après les allégories des fleuves d'Antoine Coysevox (1640-1720) pour le bassin nord des jardins du château de Versailles : la première représente la Garonne en un vieillard fleuve allongé sur une urne, un gouvernail fiché dans le socle ; la seconde figure la Dordogne par une femme enlaçant un amour, appuyée sur deux urnes symbolisant la Dore et la Dogne.

Source de vie



En 1739, Pierre Contant d'Ivry crée un *potager*, en surplomb de l'allée d'honneur menant au château. Sur deux hectares, les surfaces de culture, découpées en losange, sont alimentées en eau par un réservoir principal en forme de lyre et par quatre bassins circulaires ; la disposition symétrique des bassins permet de simplifier les opérations d'arrosage : elle réduit d'autant le déplacement des jardiniers pour puiser l'eau.

Le potager participe aussi pleinement de la nouvelle scénographie du parc. À l'image du potager du roi de Versailles, c'est un lieu emblématique qui s'inscrit dans le parcours de promenade du jardin. Au-delà des aménagements hydrauliques ingénieux, l'architecte intègre des motifs décoratifs inhabituels et joue sur des effets de perspective, qui donnent au lieu un caractère singulier.

Espace d'agrément et de culture, le potager produit au fil des saisons les fruits et légumes nécessaires à l'alimentation des habitants du Domaine : pois, haricots, fèves, artichauts, asperges, choux, navets, fraises, pommes, poires... Orienté sud-est, il bénéficie d'un ensoleillement favorable à la belle saison, et reste protégé du gel hivernal par un mur d'enceinte. Le surplus des récoltes est envoyé à Paris ou à Versailles, selon les lieux de résidence du comte de Talaru et de sa famille.

En 2006, le tracé du potager est restitué, le réseau hydraulique réhabilité et des arbres fruitiers replantés. Au printemps 2012, Pauline Bastard et l'équipe des jardiniers ont planté une vingtaine de pieds de vigne (cépage pinot noir) pour produire sur place un *vin de vernissage*.

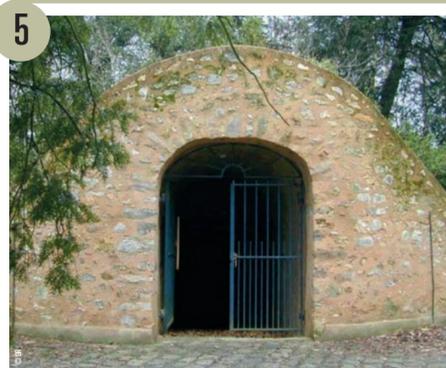
Ça coule de source...



La *crossonnière* est un lieu-dit situé sur la ligne des sources qui délivrent leurs eaux en plusieurs endroits du Domaine, au contact des *marnes* [mélange naturel imperméable d'argile et de calcaire]. C'est une zone de *résurgence*, c'est-à-dire une zone où le réseau hydrographique souterrain sort du sous-sol. Ici, les eaux de source sont canalisées par des bassins successifs dans lesquels végètent des crossons, le vrai (comestible) et le faux (non comestible), qui renvoient à la dénomination du lieu. Les bassins en cascade étaient probablement destinés à l'élevage de truites ; les alevins passant d'un bassin à l'autre au cours de leur croissance.

Les *bras d'eau libre* ou les *marnes issues des sources* sont des écosystèmes particulièrement riches et sensibles aux variations. Les récents inventaires de la faune révèlent diverses espèces de grenouilles protégées dont Brandon Ballengée, artiste-écologue américain en résidence à Chamaland, (2012-2013), a réalisé une étude. Une restitution était présentée au château dans le cadre de l'exposition *Milieux : Augures d'innocence* (mai-septembre 2013).

Dégustation glacée



La *glacière* du parc de Chamaland apparaît, depuis sa restauration, comme l'une des mieux conservées d'Île-de-France. Réalisée dans les années 1740, elle est profonde de 5 mètres, et peut contenir jusqu'à 145 m³ de glace. Protégée du soleil par un monticule planté de buis et d'ifs, son architecture particulière renvoie à sa fonction : elle ne servait pas à conserver les aliments (le sel remplissant cet office), mais était dévolue l'été au rafraîchissement des boissons ou à la confection de desserts glacés.

Les sorbets, connus depuis l'Antiquité, étaient alors très appréciés. Les fruits murs étaient écrasés dans un récipient posé sur un lit de glace pilée, puis le mélange fouetté jusqu'à obtention d'une crème glacée épaisse qui se dégustait dans de petites tasses.

L'hiver, lorsque la Juine ou les canaux gelaient, des ouvriers étaient spécialement recrutés pour casser la glace. Celle-ci était transportée, puis descendue dans la glacière à l'aide d'une poulie. La température intérieure s'établissait autour de 4° C. La fonte était extrêmement lente et bien que la perte soit estimée à 50 % de la récolte, les propriétaires étaient assurés d'être approvisionnés jusqu'au retour du froid l'année suivante.

